



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
20 JUIN 2017**

Numéro

DEL 2017.06.20/123

Le **mercredi 20 juin 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Thème : DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC 6**

Objet : RÉGIE MUNICIPALE
BRIANÇONNAISE DE
STATIONNEMENT (R.M.B.S.)
: APPROBATION DU
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2016.

Étaient Présents :

FROMM Gérard, GUERIN Nicole, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Convocation**Date :** 14/06/2017**Affichage :** 14/06/2017**Étaient représentés :**

POYAU Aurélie pouvoir à DAERDEN Francine ;
GUIGLI Catherine pouvoir à BOREL Jean-Paul ;
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard ;
MARCHELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille ;
DAVANTURE Bruno pouvoir à GUERIN Nicole ;
MILLET Thibault pouvoir à KHALIFA Daphné ;
MONIER Bruno pouvoir à GRYZKA Romain ;
MUHLACH Catherine pouvoir à PICAT RE Alessandro ;
ARMAND Émilie pouvoir à DAZIN Florian.

**Nombre de membres
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 23**Nombre de
suffrages****exprimés :** 32**Absents excusés :**

POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles,
MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, MILLET
Thibault, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, MUHLACH
Catherine, ARMAND Émilie.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Gérard FROMM

La Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement (RMBS) a été créée en janvier 2010 pour assurer l'exploitation, l'entretien et la gestion du stationnement en parcs et sur voirie.

La R.M.B.S. dispose d'un parc de 26 horodateurs solaires de marque STRADA compatibles avec le système de gestion C.B. « Parkfolio ».

Au titre des investissements pour l'année 2016, il a été budgété et réalisé :

- L'achat d'un serveur enregistreur et de caméras pour la vidéosurveillance du parking du Val Chancel à l'entreprise MULTIMEDIALP, pour un montant de : 14 472,00 €.
- L'achat d'un P.C dédié exclusivement à la verbalisation électronique à l'entreprise MULTIMEDIALP, pour un montant de : 1 719,70 €.
- L'achat d'une remorque pour le transport de la fraise à neige ou des appareils de lavage autoportés à l'entreprise M'TECH, pour un montant de : 2 553,11 €.
- L'achat et la mise en place d'un bonificateur au casino de jeux à la Société SKIDATA, pour un montant de 1 000 €.
- Le changement du logo de la RMBS a occasionné les frais suivants :
 - EPI : 1 225,51 €
 - ADHESIFS : 1 111,20 €

Le rapport financier de la RMBS présente les résultats suivants pour l'année 2016 :

Recettes globales

| ANNÉES | Val Chancel | Aigle Bleu | Prorel | Champ de Mars | Voirie | TOTAL |
|---------|-------------|------------|--------------|---------------|-------------|---------------|
| 2016 | 67 121,18 | 15 054,60 | 23 667,60 | 93 570,10 | 306 502,50 | 505 915,98 |
| 2015 | 59 752,59 | 15 787,61 | 19 801,19 | 81 786,83 | 296 167,30 | 473 295,52 |
| Écart : | + 7 368,59€ | -733,01 € | + 3 866,41 € | + 11 783,27€ | +10335,20 € | + 32 620,46 € |

Ainsi les recettes globales se sont élevées à 505 915,98 € (pour 473 295,52 € en 2015) et le résultat excédentaire à 233 725,18 €.

La commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 12 juin 2017 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2016.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2017
TRANSMIS LE 26 JUIN 2017
NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.





RMBS

Régie Municipale
Briançonnaise
Stationnement

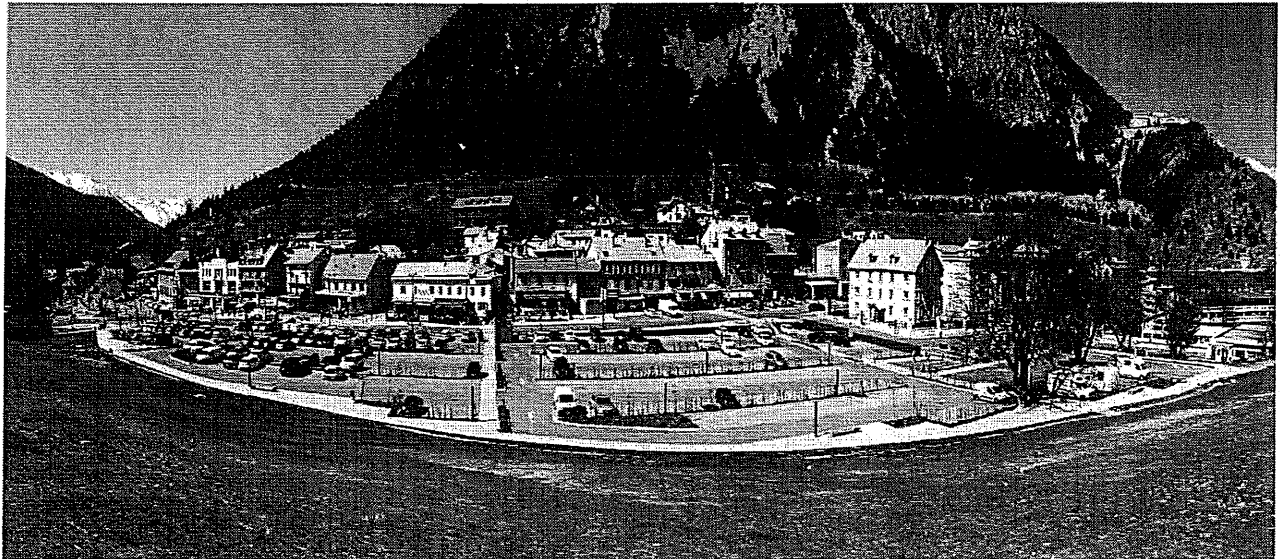
COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

ANNÉE : 2016

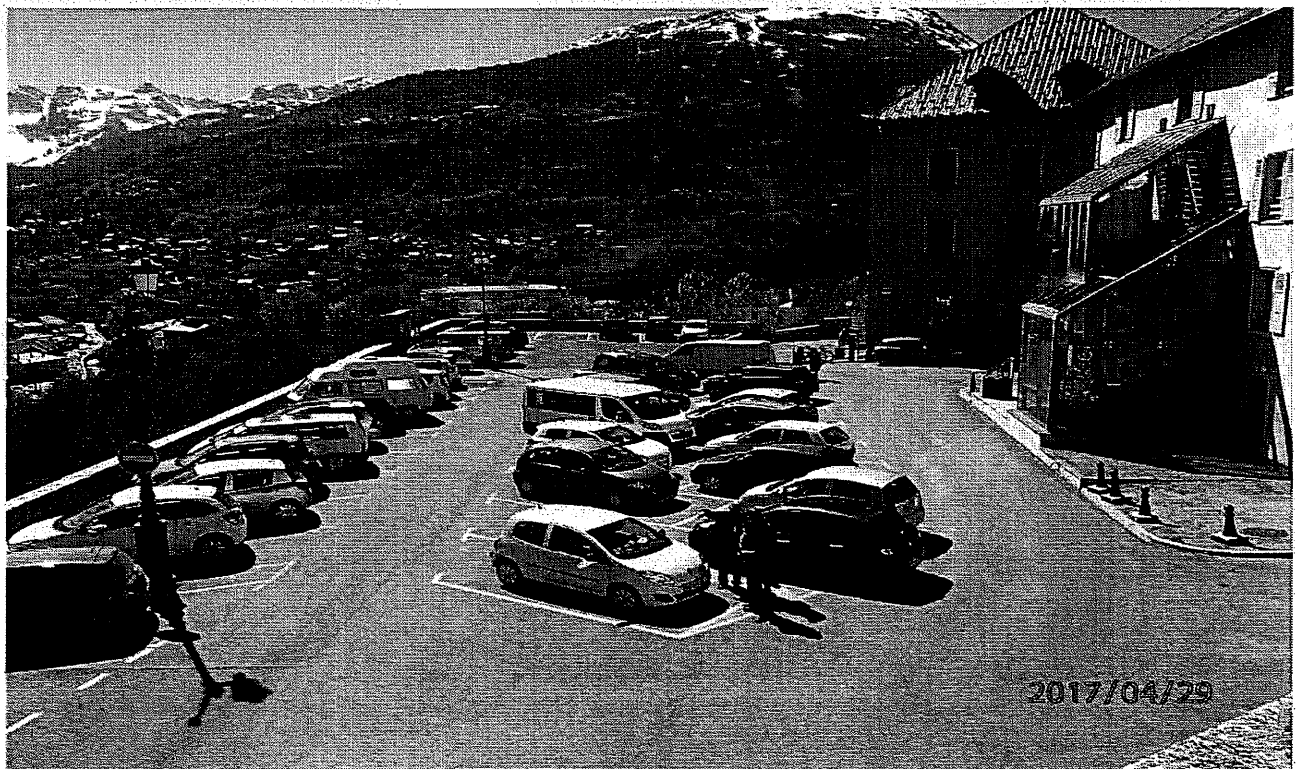


Parcs souterrains

Val Chancel – Prorel
Aigle Bleu



Parc en surface
Champ de Mars



Voirie

PRÉAMBULE

La R.M.B.S. assure l'exploitation, l'entretien, la gestion technique et administrative du stationnement en parcs et voirie.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'évolution des conditions et les résultats de l'exploitation du stationnement gérés par notre régie durant cette dernière année.

Il précise et examine les données statistiques mettant en évidence les composantes du service géré.



Peinture réalisée par la RMBS au parking Val Chancel.

SOMMAIRE

- Compte rendu technique
 - *Composition de l'équipe,*
 - *Organigramme hiérarchique de l'effectif actuel,*
 - *Equipements,*
 - *Tarifs,*
 - *Organisation et entretien.*
- Compte-rendu financier
 - *Nombre de places exploitées,*
 - *Fréquentation,*
 - *Recettes Horaires,*
 - *Recettes Abonnés,*
 - *Dépenses d'exploitation.*
- Environnement – Hygiène – Sécurité
 - *Sécurité,*
 - *Hygiène,*
 - *Accidents.*
- Synthèse et rapport financier

- **Compte-rendu technique**

a. Composition de l'équipe -

L'équipe en place se compose de :

- Personnel permanent :

- Monsieur René-Pierre MEANO Directeur
- Monsieur Sébastien MEANO Agent Technique
- Monsieur Bruno SANT Agent Technique

Afin de garantir une continuité du service, une astreinte est en place pour l'ensemble des parcs et, fonctionne 24h/24 et 365 jours par an.

Cette astreinte est assurée à tour de rôle, par les deux Agents Techniques de la RMBS.

b. Organigramme hiérarchique de l'effectif actuel -

L'organigramme hiérarchique du service d'exploitation actuellement en vigueur, est le suivant :

M. Gérard FROMM
Maire de Briançon

M. René-Pierre MEANO
Directeur

M. Maurice DUFOUR
Président

M. Sébastien MEANO
M. Bruno SANT
Agents d'exploitation

Mme Francine DAERDEN
Présidente Adjointe

c. Equipements en parcs et sur voirie-

Chaque parc en ouvrage ou de surface est équipé du matériel SKIDATA et d'horodateurs solaires Strada de la société PARKEON, pour le confort des usagers et du personnel, qui se compose individuellement, comme suit :

- 1 bureau d'accueil en entrée ou en sortie des parcs en ouvrage, dont le Val-Chancel qui centralise la gestion globale des équipements et de la vidéosurveillance.
- Des lecteurs abonnés aux portails de nuit.
- Des lecteurs abonnés aux sorties piétons.
- Sorties de secours extérieures.
- Caisses automatiques de paiement équipées de lecteurs CB, pièces, billets et choix de langues.
- Systèmes de barrières automatiques en entrée et sortie.
- Panneaux dynamiques pour l'information des usagers.
- Emetteurs et récepteurs pour le réseau hertzien.

La sécurité et le confort des usagers et du personnel est assurée par :

- Les caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24), visionnages en temps réel.
- Les extincteurs et plans d'évacuation.
- Bacs à sable + pelles.
- Transmission de défauts ou aide aux usagers par téléphonie.
- Ascenseurs et accès aux handicapés.
- Ensemble de sonorisation.
- Détection CO et NO.

Sur la voirie nous comptons désormais un parc de 26 horodateurs solaires de marque STRADA par le fournisseur PARKEON avec leur système de gestion carte Bancaire PARKFOLIO.

Les travaux d'aménagement achevés sur le Champ de Mars et la route de Grenoble, on compte comme horodateurs supplémentaires : un sur la Route de Grenoble, un sur la nouvelle zone BUS / CAMPING-CAR au Champ de Mars et un sur le Parking de l'ancienne école du Prorel.



- **Les tarifs**

Les tarifs (ttc) sont les suivants :

PARCS EN OUVRAGES ET EN SURFACE

Réactualisation des tarifs et des périodes payantes sur les Parcs en ouvrages et voirie,
délibération N° 2014.11.05/185.

Mise en place des nouveaux tarifs au 01 janvier 2015.

| VAL CHANCEL-PROREL-AIGLE BLEU-CHAMP DE MARS DIVERS ABONNEMENTS | | |
|---|-------------|-------------|
| TYPES | Abonnements | Abonnements |
| Abonnements | 24 h/24 h | Jour |
| 7 jours * | * 22.00 € | |
| 15 jours * | * 36.00 € | |
| Mensuel * | * 60.00 € | 45.00 € |
| Trimestriel | 170.00 € | |
| Semestriel | 320.00 € | |
| Annuel | 550.00 € | |

- * Types d'abonnements CHAMP DE MARS.

| CARTE A L'HEURE | A DÉBITER |
|-----------------|-----------|
| 50 heures | 12.00 € |
| 170 heures | 35.00 € |
| 350 heures | 65.00 € |
| 700 heures | 90.00 € |

VAL CHANCEL – CHAMP DE MARS : 30 minutes gratuites.

CHAMP DE MARS : Gratuit de 12H30 à 14H00 et de 19H00 à 09H00

| TARIFS HORAIRES | |
|--|--------|
| CHAMP DE MARS – PROREL – AIGLE BLEU – VAL CHANCEL | |
| 15 minutes | 0,30 € |
| 30 minutes | 0,60 € |
| 45 minutes | 0,90 € |
| 1 heure | 1,20 € |
| 1 heure 15 | 1,50 € |
| 1 heure 30 | 1,80 € |
| 1 heure 45 | 2,10 € |
| 2 heures | 2,40 € |
| ¼ d'heure suppl. | 0,30 € |

ABONNEMENTS MOTOS DANS LES PARCS EN OUVRAGES

Les tarifs d'abonnements spécifiques motos dans les parcs en ouvrages, application d'un taux réduit de 50 % des tarifs voiture en vigueur ce jour dans tous les parcs en ouvrage.

(Sachant qu'un emplacement voiture convient pour deux motos)

CAISSE PARKING EN SURFACE DE L'AIGLE BLEU**Zone Orange**

Caisse parking en surface Aigle Bleu payant de 8 h 00 à 20 h 00 tous les jours.

| | |
|------------|--------|
| 1 heure | 1,00 € |
| 2 heures | 1,90 € |
| 3 heures | 2,80 € |
| 4 heures | 3,60 € |
| 5 heures | 4,00 € |
| 6 heures | 4,80 € |
| 7 heures | 5,60 € |
| 8 heures | 6,00 € |
| Heure sup. | 0,70 € |

TARIFS HORAIRES ET RÉSIDENTS SUR VOIRIE

Du Lundi au samedi et jours fériés de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 - **Gratuit dimanches**

| VOIRIE : ZONE BLEUE | |
|----------------------------|--------|
| 30 minutes | 0,80 € |
| 1 heure | 1,20 € |
| 2 heures | 2,00 € |
| 3 heures | 2,60 € |
| 4 heures | 3,20 € |
| Heure sup. | 0,70 € |

ZONE ORANGE

ZONE PARKING CAMPING-CAR SUR CHAMP DE MARS
Payant par horodateur tous les jours de l'année

| 24H / 24H | |
|------------|--------|
| 1 heure | 1,00 € |
| 2 heures | 1,90 € |
| 3 heures | 2,80 € |
| 4 heures | 3,60 € |
| 5 heures | 4,00 € |
| 6 heures | 4,80 € |
| 7 heures | 5,60 € |
| 8 heures | 6,00 € |
| Heure sup. | 0,70 € |

PLACE GÉNÉRAL BLANCHARD

Tous les jours de l'année.
Zone Orange

| De 9H00 à 19H00 | |
|-----------------|-----------|
| 30 minutes | Gratuites |
| 1 heure | 1,00 € |
| 2 heures | 1,90 € |
| 3 heures | 2,80 € |
| 4 heures | 3,60 € |
| 5 heures | 4,00 € |
| 6 heures | 4,80 € |
| 7 heures | 5,60 € |
| 8 heures | 6,00 € |
| Heure sup. | 0,70 € |

VIGNETTES DE STATIONNEMENT

- **Vignette résident mensuelle** (hors Champ de Mars) : 22,00 € / mois
- Résidents et travailleurs saisonniers C.D.D.

Vignette de stationnement sur le Champ de Mars et Jean Freund :

- 55.00 €/an vignette orange (avec contremarque) pour 1 véhicule.
- Pour les résidents du Champ de Mars.

Ville haute et sur le Champ de Mars :

Résidents permanents Ville haute :

- 35.00 €/an : Vignette orange : Résident 1^{er} véhicule,
- 35.00 €/an : Vignette orange (avec contre marque) : Résident 2^{ème} véhicule, uniquement Champ de Mars et Jean Freund.

Sur le Parking Jean Freund et Champ de Mars uniquement :

- 55.00 €/an : Vignette verte : Commerçants de la ville haute intra-muros et Champ de Mars
- 55.00 €/an : Vignette verte (avec contre marque) : Employé C.D.I de la ville haute intra-muros et Champ de Mars (sur présentation du contrat de travail).

Sur le Parking Jean Freund uniquement :

- 55.00 €/an : Vignette bleue : Personnels Mairie, C.C.B et Elus Mairie, C.C.B.

Pièces justificatives à fournir pour la délivrance des vignettes :

- Justificatif de résidence (ne pas avoir de garage ou de box attenant au logement) : (Taxe d'habitation, acte de propriété, contrat de location).
- Inscription K Bis pour les commerçants
- Contrat de travail pour les salariés
- Carte grise du véhicule.

Neutralisation des places de stationnement sur la voirie

- Sur demande auprès des services techniques (pour déménagement, travaux...) pour une durée forfaitaire de 8H00 par jour et par place selon tarifs en vigueur. (facturation R.M.B.S)
- Sur demande auprès des services techniques (pour Marchés, foires, terrasses...) pour une durée forfaitaire de 06H00 par jour et par place selon tarifs en vigueur.

Les 21 places réservées aux personnes à mobilité réduite bénéficient de la gratuité du stationnement

TARIFS SPÉCIFIQUES

Parcs Hôtel : Tickets forfait nuit V.I.P. : 5,00 €

Hôtel : Tickets forfait une journée : 15,00 €

E.S.F. Briançon :

- * Forfait journée pour une semaine : 12,00 € l'unité (du samedi au samedi)
- * Forfait abonné semaine : 10,00 € l'unité

Tarifs Abonnements dans les parcs en ouvrage pour les socioprofessionnels et regroupements d'usagers, seulement pour les abonnements de longue durée :

- * 5 % pour 15 personnes, 10 % pour 30 personnes, 15 % pour 50 personnes, 20 % pour plus de 50 personnes.

Caution carte : 15,00 €

Ticket perdu : 25,00 €

Intervention sur site en dehors des heures d'ouverture : 30,00 €

Disque bleu de stationnement arrêt minute : vendu 1.00 €

Résidence Central Parc Neige pour parking Val Chancel :

- * Forfait annuel 101 places : 9 147 €

Météo France pour parking Val Chancel :

- * Forfait annuel 3 cartes : 1 650 €

- Compte-rendu financier

- Nombre de places exploitées-

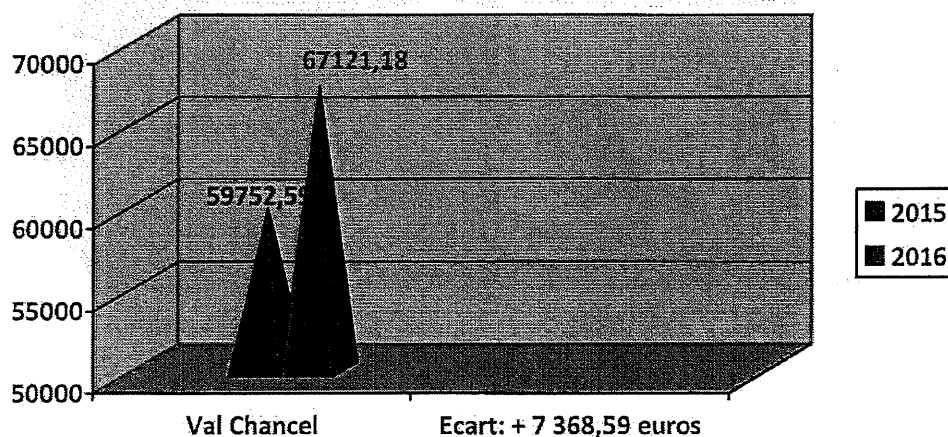
- Parc Val-Chancel : 250 Places
 - Aigle Bleu : 175 Places
 - Prorel : 180 Places
 - Champ de Mars : 275 Places
 - Voirie : 533 Places

- Recettes globales en Euros

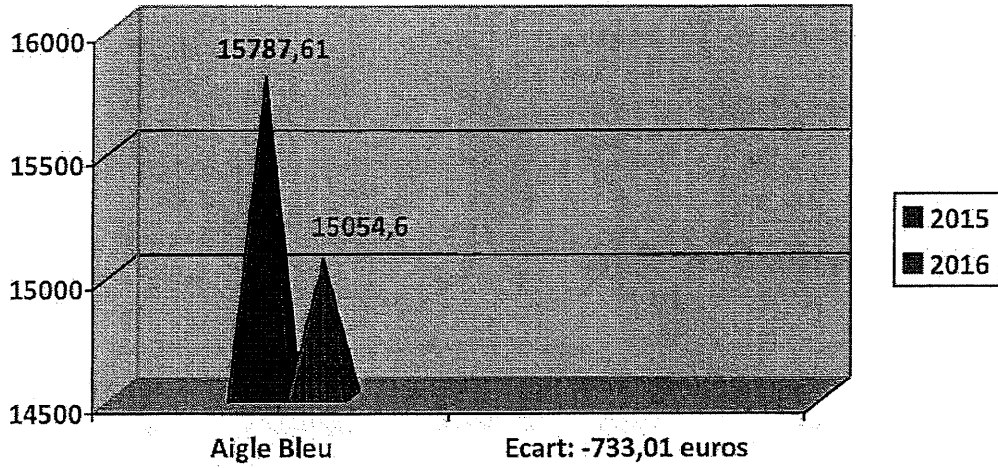
| ANNÉES | Val Chancel | Aigle Bleu | Prorel | Champ de Mars | Voirie | TOTAL |
|---------|-------------|------------|------------|---------------|-------------|-------------|
| 2016 * | 67 121.18 | 15 054.60 | 23 667.60 | 93 570.10 | 306 502.50 | 505 915.98 |
| 2015 * | 59 752.59 | 15 787.61 | 19 801.19 | 81 786.83 | 296 167.30 | 473 295.52 |
| Ecart : | + 7 368.59 | - 733.01 | + 3 866.41 | + 11 783.27 | + 10 335.20 | + 32 620.46 |

* : Hors régulation rattachement d'exercices précédents, remboursement sinistre et compensation T.V.A :

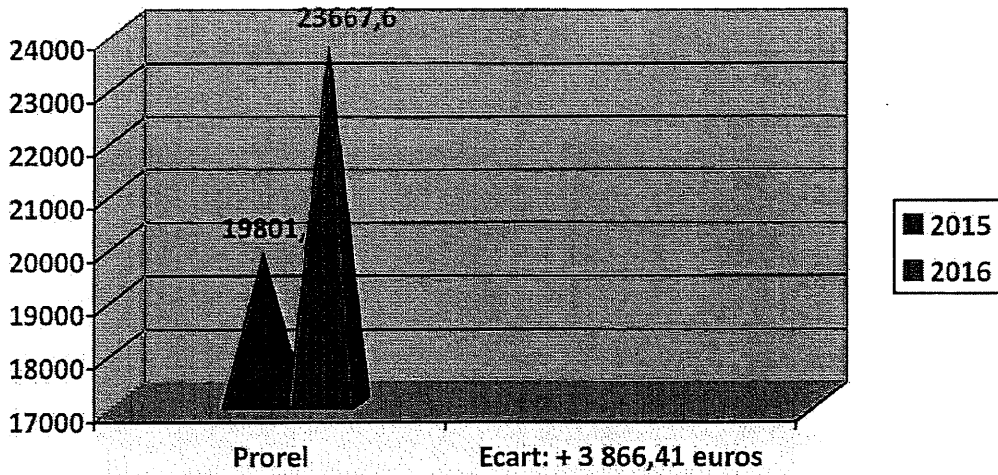
VAL CHANCEL

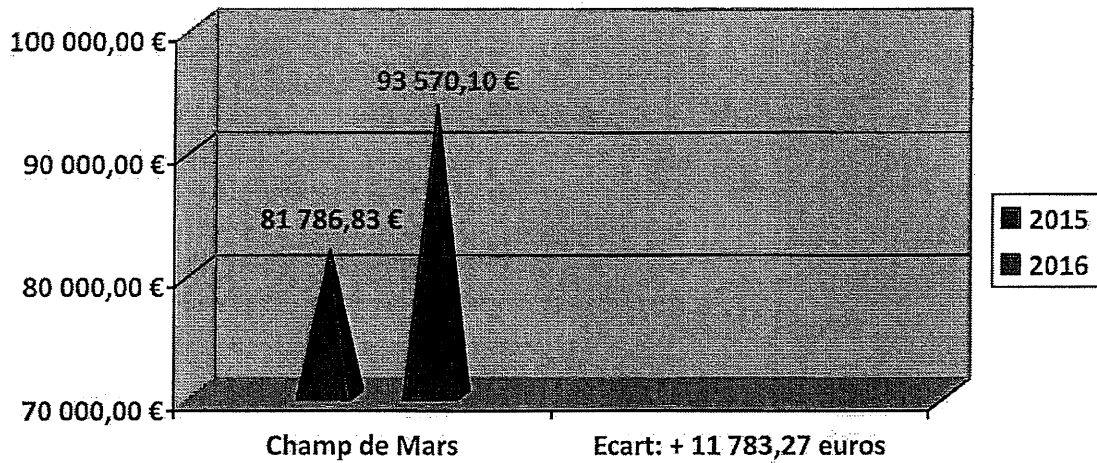
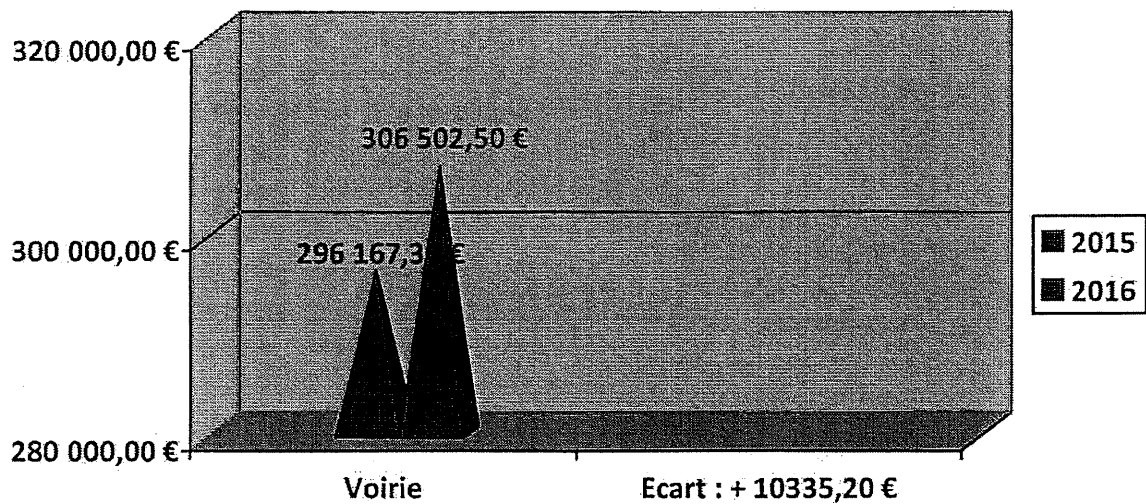


AIGLE BLEU



PROREL



CHAMP DE MARSVOIRIEDétail Voirie :

| ANNÉES | VIGNETTES | HORODATEURS | TERRASSES | TRAVAUX |
|----------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 2016 | 71 692.00 € | 195 299.50 € | 17 255.00 € | 22 256.00 € |
| 2015 | 63 689.00 € | 194 590.10 € | 16 546.20 € | 21 342.00 € |
| Ecart : | + 8 003.00 € | + 709.40 € | + 708.80 € | + 914.00 € |

- Dépenses et résultats d'exploitation

ANNEE 2016

| Dépenses | Total |
|--|-------------------|
| Produits d'entretien | 0.00 |
| Energies EDSB et RBEA | 14 954.99 |
| Fournitures d'entretien et de petits équipements | 4 628.23 |
| Fournitures administratives | 0.00 |
| Carburants | 2 099.49 |
| Autres matières et fournitures | 26.64 |
| Prestations services (sous traitance générale) Parkfolio | 12 759.40 |
| Locations mobilières | 907.34 |
| Servitude / redevances Convention SCV | 100.00 |
| Entretien réparation sur bien immobilier | 3 889.42 |
| Entretien et réparation matériel roulant | 502.12 |
| Maintenance | 11 102.95 |
| Primes d'assurances PARCS et VOIRIE | 15 916.95 |
| Primes d'assurances Autres | 1 018.56 |
| Frais de personnel | 141 922.34 |
| Annonces et insertions | 1 224.3 |
| Vignette voirie et pochette | 6 591.98 |
| Charges exceptionnelles sur opération de gestion | 0.00 |
| Lignes Téléphonies | 8 063.48 |
| Services bancaires et assimilés | 1 091.25 |
| Cotisation Foncière des Entreprises (anc. taxe prof) | 286.00 |
| Taxes foncières | 38 477.4 |
| Autres taxes OM + COM CB | 6 627.96 |
| TOTAL TTC | 272 190.80 |

ANNEE 2015

| Dépenses | Total |
|--|-------------------|
| Energies | 19 193.96 |
| Fournitures d'entretien et de petits équipements | 5 874.29 |
| Fournitures administratives | 512.91 |
| Carburants | 2 279.29 |
| Autres matières et fournitures | 1 204.98 |
| Prestations services (sous traitante générale) | 7 671.76 |
| Location mobilière | 801.18 |
| Servitude / Redevances Convention SCV | 150.00 |
| Entretien réparation sur bien immobilier | 8 666.68 |
| Entretien et réparation matériel roulant | 1 299.93 |
| Maintenance | 10 631.16 |
| Primes d'assurances Parcs et Voirie | 14 147.22 |
| Primes d'assurances Autres | 1 057.98 |
| Frais de personnel | 139 000.00 |
| Annonces et Insertions | 1 289.60 |
| Vignette voirie et pochette | 3 173.06 |
| Divers publications (lettrage signalétique) | 776.28 |
| Frais d'affranchissement | 200.00 |
| Lignes Téléphonies | 7 396.23 |
| Lignes PARKFOLIO | 675.54 |
| Services bancaires et assimilés | 1 459.01 |
| Cotisation Foncière des Entreprises (anc. taxe prof) | 285.00 |
| Taxes foncières | 38 092.18 |
| Autres taxes OM + COM CB | 6 562.08 |
| | |
| TOTAL TTC | 272 400.32 |

Dépenses pour l'année 2016 de : **272 190.80 €**

Dépenses pour l'année 2015 de : **272 400.32 €**

- Environnement – Hygiène – Sécurité

- Sécurité-

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Val-Chancel par :

- 16 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 25 extincteurs.
- 1 bac à sable.
- 1 ascenseur.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 centrale de détection CO.
- 1 pompe de relevage.
- 4 ventilateurs de soufflage d'air.
- 4 ventilateurs d'extracteur d'air.
- 1 phonie accessible 24 h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Prorel par :

- 10 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 15 extincteurs.
- 1 bac à sable.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 ascenseur.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Aigle Bleu par :

- 19 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 16 extincteurs.
- 2 bacs à sable.
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 centrale de détection CO, NO.
- 1 pompe de relevage.
- 4 ventilateurs de soufflage d'air.
- 4 ventilateurs d'extracteur d'air.
- 2 ascenseurs.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

La sécurité pour le confort des usagers et du personnel est assurée sur le parc Champ de Mars par :

- 5 caméras de télésurveillance (enregistrement 24 h/24).
- 1 transmetteur de défauts.
- 1 phonie accessible 24h/24 sur chaque appareil.

Les sociétés assurant les contrats de maintenance sur les parcs sont :

- DESAUTEL : Matériel de lutte contre l'incendie.
- DRÄGER : Ventilation, pompe de relevage, centrale de détection CO/NO.
- PERDIGON : Ascenseur, portes automatiques (Prorol / Val-Chancel / Aigle Bleu).
- DEKRA : Conformité des installations électriques, conformité des appareils de levage et de manutention.
- Agents R.M.B.S : Télésurveillance 24 h/24 7jours/7.
- PARKEON, PARKFOLIO : Horodateurs, télémaintenance cartes bancaires.
- RICOH : Maintenance du photocopieur multifonctions.

Acte de malveillance sur voirie :

- NEANT

Acte de malveillance sur Parcs :

- Victime de 3 sinistres sur barrières et portique au parc Champ de Mars
Préjudice financier de 3 391.40 €

Remboursement par les assurances : 838.00 €

Reste deux sinistres en cours pour un montant de : 2 553.40 €

Visite annuelle concernant les contrôles de sécurité :

- Dekra : Visite conformité des installations électriques. Visite quinquennale des ascenseurs.
- Desautel : Visite incendie.
- Perdigon : Visite conformité et sécurité des ascenseurs et portes automatiques.
- Drager : Visite et contrôle du CO et NO

Les opérations courantes d'entretien et de maintenance des différents équipements ont été réalisées tout au long de l'année sur les parcs, soit directement par le personnel du site, soit par l'intervention d'entreprises dédiées.

- **Hygiène**

- Nettoyage du parking hebdomadaire avec utilisation de produits bactéricides.
- Balayage et nettoyage des sols de l'ensemble des Parcs avec des véhicules autoportés.

- **Accidents et arrêts maladie**

ARRETS MALADIE : 4,5 mois pour M. MEANO René-Pierre
2 mois pour M. MEANO Sébastien

ACCIDENTS USAGERS : Aucun accident à déplorer.

- Synthèse et rapport financier

DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**Synthèse de la RMBS de 2010 à 2015 :**

Le contrat de concession des parcs Val Chancel et Silo du Prorel a été signé le 14 Avril 1997, pour une durée de 12 ans, entre la ville de Briançon et la société SEREP. La D.S.P. du stationnement finissant fin 2009, la nouvelle Municipalité n'a pas souhaité renouveler cette dernière. Elle a donc créée début 2010 la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement, conservant le personnel en place (1 responsable, 2 agents).
La régie a aujourd'hui six ans d'existence.

Nous disposons désormais d'un nouveau parc de 26 horodateurs STRADA, conciliant le solaire et compatibilité avec le système de gestion C.B « Parkfolio ».

Au titre des investissements pour l'année 2016, il a été budgété et réalisé :

- L'achat d'un serveur enregistreur et de caméras pour la vidéosurveillance du parking du Val Chancel à l'entreprise MULTIMEDIALP, pour un montant de : 14 472.00 €.
- L'achat d'un P.C dédié exclusivement à la verbalisation électronique à l'entreprise MULTIMEDIALP, pour un montant de : 1 719.70 €.
- L'achat d'une remorque pour le transport de la fraise à neige ou des appareils de lavage autoportés à l'entreprise M'TECH, pour un montant de : 2 553.11 €.
- L'achat et la mise en place d'un bonificateur au Casino de jeux à la Société SKIDATA, pour un montant de 1 000.00 €.
- Le changement du logo de la RMBS a occasionné les frais suivant :
 - * EPI : 1 225.51 €
 - * ADHESIFS : 1 111.20 €

En conclusion, pour cette septième année d'exploitation, la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement porte toujours aussi bien son nom de service public. La municipalité et l'ensemble des agents ont contribué de par, leurs implications et investissements personnels, malgré les défections, à améliorer l'accueil, l'écoute et le service à nos usagers et accroître significativement ses résultats financiers.

RAPPORT FINANCIER :

| 2015 | | | 2016 | | |
|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|---------------|
| Recettes | Dépenses | Résultat | Recettes | Dépenses | Résultat |
| 435 407.32 € | 272 400.32 € | +163 007.00 € | 505 917.98€ | 272 190.80€ | +233 727.18 € |

- Hors dotations aux amortissements.